



Mentorat :

Guide d'engagement de la fonction publique



Avant-propos



Je suis très heureux d'introduire ce premier guide d'engagement de la fonction publique en faveur du mentorat.

A un moment où la quête de sens est majeure parmi les agents publics, à un moment où la fonction publique fait face à un défi d'attractivité, le mentorat apparaît comme un outil particulièrement précieux.

Le mentorat est une démarche gagnant-gagnant : pour le mentoré qui bénéficie d'un suivi et d'une écoute individualisée afin de prendre confiance en soi et de préciser son projet ; mais aussi pour le mentor qui peut renforcer le sens qu'il a au travail grâce au développement de cette relation privilégiée.

Aujourd'hui, 2 500 agents publics sont engagés dans un dispositif de mentorat.

Ce nombre est en constante augmentation, mais reste encore limité, du fait du manque de connaissance et de valorisation de cette démarche dans la fonction publique. Nous devons accélérer.

Je souhaite aujourd'hui agir pour que le mentorat puisse se déployer massivement dans les trois versants de la fonction publique. Je suis convaincu qu'une fonction publique davantage représentative de la société qu'elle sert est une fonction publique plus efficace et opérationnelle.

Pour aider les employeurs et les agents publics dans la diffusion de cette démarche, nous avons travaillé, avec le Collectif Mentorat, à la rédaction de ce guide pratique d'engagement.

Ce guide est un outil à disposition de toutes et tous pour vous accompagner pas à pas dans la mise en place d'actions de mentorat dans votre collectivité, votre hôpital, votre administration.

Je souhaite que le mentorat puisse dès aujourd'hui concerner les jeunes, mais aussi demain des agents de la fonction publique, déjà en poste, qui s'interrogent sur la suite de leur parcours professionnel.

Dès à présent, je m'engage personnellement, tout comme l'ensemble des membres de mon Cabinet, dans la démarche de mentorat, en accompagnant une jeune étudiante qui souhaite s'orienter vers un parcours dans la fonction publique.

Très bonne lecture, et bon mentorat !

- Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques



L'engagement du Ministère

Le développement du mentorat dans la fonction publique est un objectif prioritaire du Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques, dans le cadre de son programme d'expérience collaborateur « Fonction Publique + ».

Il s'agit d'un enjeu majeur en termes d'attractivité, d'efficacité, de fidélisation et de valorisation de la diversité dans la fonction publique.

Dans ce cadre, le Ministère encourage chaque employeur public à lancer une démarche de mentorat dans son administration, son hôpital, sa collectivité, en s'appuyant sur ce guide pratique.

Dans une volonté de reconnaissance accrue de l'engagement citoyen des agents publics, les employeurs sont invités à valoriser l'investissement dans une démarche de mentorat, notamment à l'occasion de l'évaluation annuelle.

Lorsque cela est possible, les employeurs sont encouragés à mettre à disposition des conditions matérielles facilitantes, par exemple en proposant des locaux pour que le mentoré et le mentor puisse s'y rencontrer.

Le guide : pourquoi et pour qui ?

Ce guide a pour vocation **d'informer** et **d'aider** tout(e) administration, collectivité, établissement hospitalier, quelle que soit sa taille, sur **l'élaboration d'une démarche** en faveur du mentorat.

Si vous êtes : responsable de service ou de direction RH, responsable diversité & égalité, cadre dirigeant, mais aussi un mentor déjà engagé dans une association, quelle que soit votre catégorie, et vous souhaitez engager votre structure – ce guide est pour vous.

Ce guide est destiné à l'ensemble de la fonction publique :

Fonction
publique de l'Etat

Fonction publique
territoriale

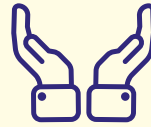
Fonction publique
hospitalière

A travers un parcours type, ce guide détaille les étapes clés par lesquelles passer pour comprendre, structurer, déployer et faire vivre son engagement.



Les objectifs du guide

1. Simplifier la compréhension du mentorat et aider les employeurs publics à comprendre ce qu'implique le mentorat et comment ils peuvent s'engager dans une démarche de mentorat



2. Montrer l'impact et les avantages qu'une structure peut avoir en contribuant au mentorat



3. Présenter le paysage associatif : les publics cibles accompagnés et thématiques de mentorat



4. Partager des citations, des témoignages et des histoires de réussite qui inspirent et donnent envie



5. Fournir des éléments aux employeurs publics pour les aider à communiquer en interne et instaurer des bonnes pratiques qui permettent de déployer et de faire vivre l'engagement



6. Donner accès à une boîte à outils



Le rôle du Collectif Mentorat

1. Le Collectif Mentorat a pour vocation de fédérer en son sein l'ensemble des organisations sans but lucratif agissant en faveur du mentorat. Ses missions sont de porter un **plaidoyer pour un droit au mentorat**, de **faire grandir et représenter l'écosystème** du mentorat en France, et **d'accompagner ses organisations membres** vers un mentorat de qualité.

2. Le Collectif Mentorat, dans son rôle de catalyseur et d'accélérateur du plan *1 jeune, 1 mentor*, est aussi **au service des employeurs publics, pour les orienter, les aider à naviguer dans le paysage associatif du mentorat, et les aider à structurer leur engagement.**

Accompagner

Fédérer

Orienter

Expliquer

Diffuser

Animer

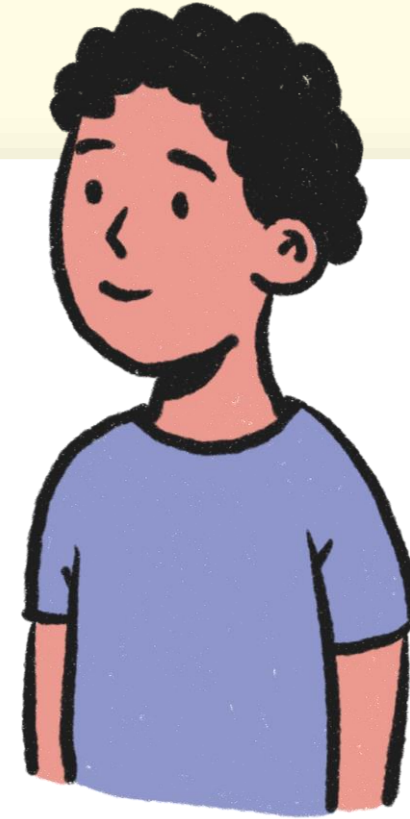
Simplifier

Pourquoi parle-t-on de mentorat en 2023 ?

En mars 2021, le Président de la République a annoncé le plan **1 jeune, 1 mentor** : une initiative pour **promouvoir l'égalité des chances grâce à l'accompagnement des jeunes par le mentorat.**

En 2021, les associations du Collectif Mentorat ont accompagné 70 000 jeunes en difficulté partout en France, et pourtant seuls 2 500 mentors de la fonction publique se sont engagés.

Aujourd'hui, le plan est entré en phase de déploiement et d'accélération – nécessitant notamment **la mobilisation et l'engagement des employeurs publics pour l'atteindre.**



**Un objectif : accompagner
200 000 jeunes d'ici fin 2023.**



Comment s'engager en tant que structure ?

Un soutien humain

Encouragez et permettez à vos agents de devenir mentors

Un soutien matériel

Prêt d'espace pour des rencontres mentor/mentorés

Ouverture des portes de la structure
(par exemple : stage de 3e, visite, etc.)





4 étapes pour vous engager



Les temps évoqués pour chaque étape sont indicatifs et des temps maximum. **L'étape 2 est celle qui nécessite le plus de temps.**



1. S'informer et sensibiliser

- Comprendre ce qu'est le mentorat
- Comprendre les avantages du mentorat pour les mentorés, employeurs publics et agents
- Découvrir l'impact positif du mentorat
- Écouter des témoignages de mentors et mentorés
- Explorer le paysage des associations déployant des programmes de mentorat

Page : 10 - 20

1 mois



2. Structurer et s'engager

- Se poser les questions clés avant de s'engager
- Cadrer son engagement en tant qu'acteur public
- Sélectionner la ou les associations avec lesquelles collaborer

Page : 21 - 25

2-3 mois



3. Déployer

- Communiquer en interne et mobiliser ses agents
- Découvrir les bonnes pratiques pour déployer son engagement

Page : 26 - 30

2 mois



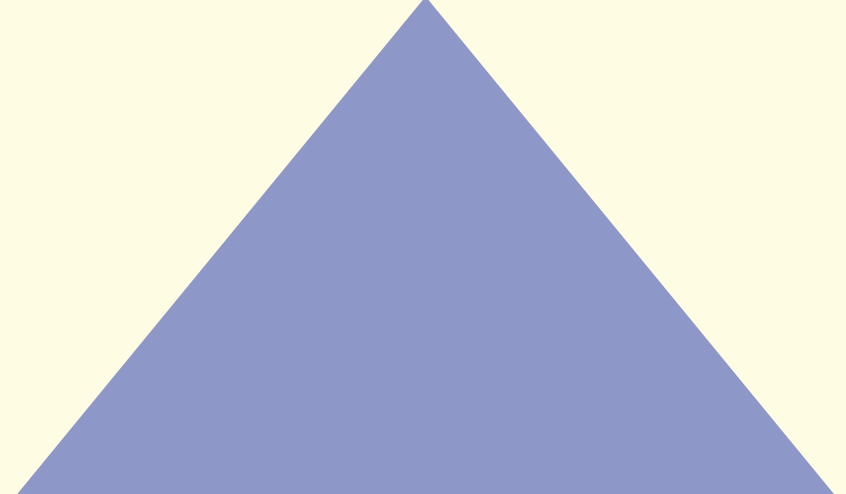
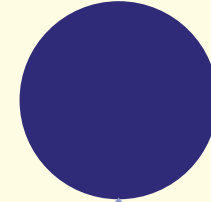
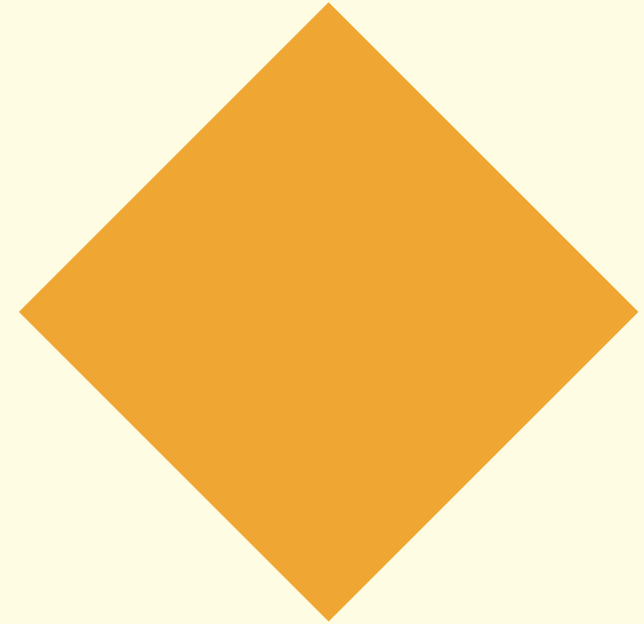
4. Faire vivre dans le temps

- Animer la communauté des mentors
- Découvrir les bonnes pratiques pour maintenir et renforcer son engagement dans la durée

Page : 31 - 35

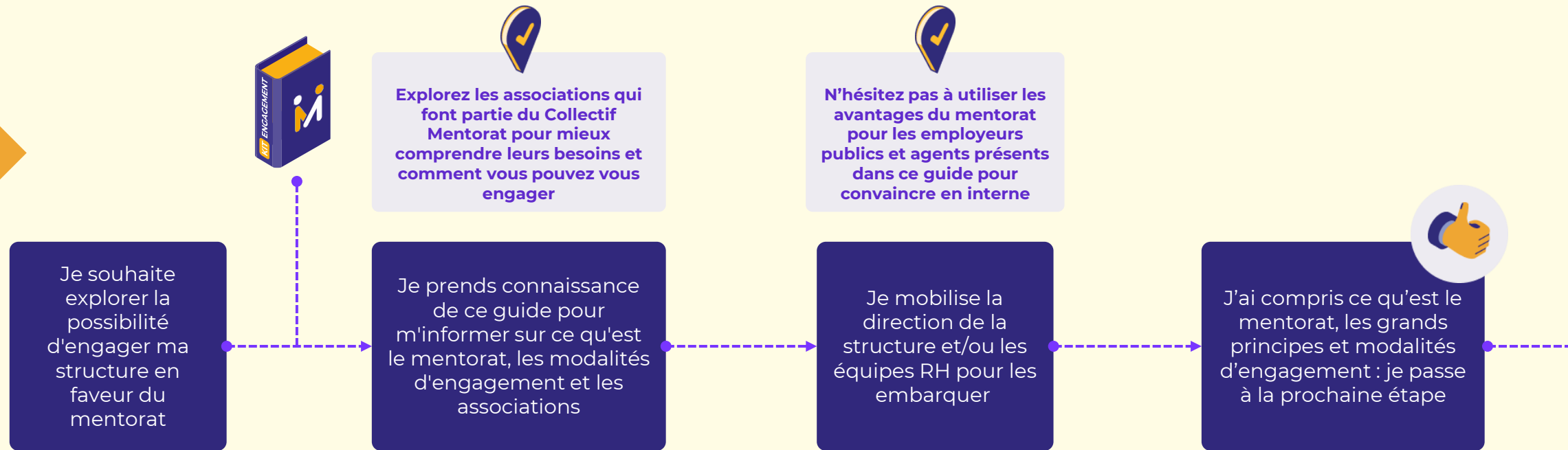
En continu

1. S'informer et sensibiliser



1. S'informer et sensibiliser

1 mois



- Comprendre ce qu'est le mentorat
- Comprendre les avantages du mentorat pour les mentorés, employeurs publics et agents
- Découvrir les chiffres d'impact positif du mentorat
- Ecouter des témoignages de mentors et mentorés
- Explorer le paysage des associations gérant des programmes de mentorat

Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat, c'est l'accompagnement individuel d'un enfant, d'un adolescent ou d'un jeune adulte, issus de territoires ruraux ou de quartiers populaires, par un mentor, qui peut aussi bien être lycéen, étudiant, actif ou retraité.

Une **relation interpersonnelle, bénévole, sur le moyen-long terme** (au moins six mois), entre un jeune et un mentor.

En fonction de l'âge du mentoré, les objectifs peuvent porter sur **l'accompagnement scolaire, l'orientation ou l'insertion professionnelle.**

Quel que soit l'âge du jeune accompagné, le mentorat permet de favoriser sa **confiance** en lui, son **autonomie**, son **épanouissement** individuel.



Un binôme de confiance

Le mentorat est un engagement personnel pour le mentor, basé sur le volontariat de chaque côté, la confiance, la bienveillance et le respect mutuel.

Il s'inscrit dans la durée : le "binôme" que forment le mentor et le jeune se rencontre plusieurs heures par mois, pendant au moins six mois.

Le binôme est encadré par une structure, le plus souvent une association, qui offre un cadre sécurisé pour chacun.



Le mentorat : un engagement gagnant pour les mentorés

Pour les mentorés



Un levier d'inclusion sociale, culturelle et économique

Un moyen de renforcer sa motivation – notamment à poursuivre son parcours éducatif et académique

Une aide à l'orientation éducative et plus tard professionnelle grâce au partage d'expérience

L'opportunité de s'inspirer et de se lancer dans de nouveaux projets

Une opportunité d'être guidé.e dans son insertion professionnelle par des actifs

Un moyen d'acquérir de nouvelles méthodes de travail, de prendre confiance en soi et de croire en son potentiel

L'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences

“C’est échanger avec une personne active dans le monde du travail, qui connaît son métier et nous donne des clés pour réussir et nous faire grandir. Grâce à Isabelle, j’ai pu me poser les bonnes questions aussi bien personnellement que professionnellement. Elle m’a appris à me connaître et donc à mieux me projeter.”

Parole de mentoré



Le mentorat : un engagement gagnant pour les employeurs publics

Pour les employeurs publics



Un moyen de s'engager pour une société plus inclusive et dans la lutte contre les inégalités sociales

Un moyen d'améliorer la compréhension du monde qui nous entoure, des aspirations des jeunes d'aujourd'hui

Un ancrage dans la société et sur le territoire

Un moyen de développer les « soft skills » de ses agents : écoute active, bienveillance, empathie, pédagogie, adaptabilité...

Un moyen de renforcer le sentiment de fierté des agents vis-à-vis de leur structure

Un moyen de fédérer ses équipes autour de valeurs communes

Et en plus : contribue à une image de marque positive, à l'attractivité de la fonction publique, à concrétiser l'engagement auprès de l'intérêt général et le recrutement de jeunes talents

“Les actions de parrainage, et plus largement de fraternité, sont absolument essentielles à l'équilibre de notre société. [...] Il faut que l'on revienne à ces relations fraternelles. La fraternité ça n'est jamais qu'une respiration républicaine. Si l'on interroge chacun, chacun sait ce que les autres lui ont donné. Il ne faut pas s'arrêter là. Il faut se dire : puisque j'ai reçu, je donne. Et il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir...”



Pascal Mailhos, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Le mentorat : un engagement gagnant pour les agents

Pour les agents publics



Un moyen facile de s'engager bénévolement, pendant le travail ou en dehors

Un renforcement du sentiment d'utilité sociale

Un moyen de donner plus de sens à son travail, et son rôle dans la société

L'opportunité de transmettre ses connaissances du monde des employeurs publics

L'occasion d'aider des jeunes qui n'ont pas eu les mêmes chances dans la vie

Un moyen de participer à un mouvement et agir concrètement pour l'égalité des chances

Une meilleure compréhension du fonctionnement et de la réalité des jeunes d'aujourd'hui

Une meilleure connaissance des enjeux liés à l'insertion professionnelle des jeunes

“Être aux côtés de Milena, c'est lui permettre de voir tous les choix possibles. C'est être disponible en cas de doute sur ses capacités. C'est lui donner confiance, l'aider à grandir, sans tenir un rôle parental.

Depuis près de deux ans et demi, nous partageons ses questionnements, son cheminement intellectuel, et sa grande réussite scolaire. Peu à peu, sa personnalité s'affirme et me confirme combien l'expérience de mentorat m'aura également apporté : la satisfaction de se sentir utile !

Aider un jeune ne demande pas énormément d'énergie : juste un peu d'attention, d'écoute et de tolérance”

Caroline Lopez,
Directrice Développement
Social et Médico-Social,
Métropole de Lyon



Le mentorat : ça marche !

84 %

des jeunes mentorés ont plus confiance dans la suite de leur parcours

87 %

des jeunes ayant fini leurs études sont en emploi après avoir été mentorés

73 %

de mentorés affirment que leur relation mentorale leur a permis de mieux exprimer leur potentiel

69 %

de mentorés affirment que le mentorat leur a permis d'être plus efficaces dans leur recherche d'opportunités professionnelles

61 %

des mentors affirment que le mentorat leur permet de s'ouvrir à des milieux qu'ils ne fréquentent pas d'habitude

80 %

des mentors disent être fiers que leur structure s'engage en faveur du mentorat

72 %

des mentors affirment que le mentorat leur permet de développer leur sensibilité aux valeurs de solidarité

82 %

de mentors affirment que le mentorat renforce leur sentiment d'utilité

71 %

des mentors disent mieux comprendre le fonctionnement et la réalité des jeunes aujourd'hui



Ils témoignent

Découvrez les témoignages de :

Mila - Santosh - Andrew - Bénédicte
Mégane - Farez - Laurent - Emma –
Lilou - Adrien – Isabelle - Aysu

et tant d'autres sur leurs expériences
de mentors et de mentorés...



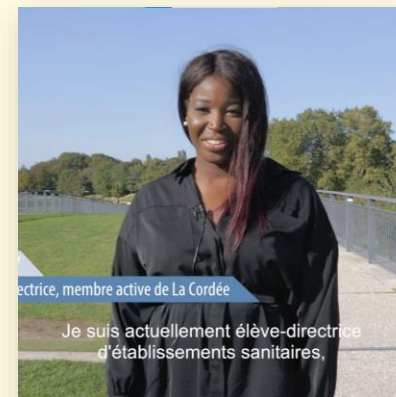
**Retrouvez des témoignages de nombreux
binômes qui illustrent la richesse des
relations et la diversité des modalités de
mentorat des associations du Collectif
Mentorat**

[Voir les témoignages](#)



Collectif Mentorat

[Voir la vidéo](#)



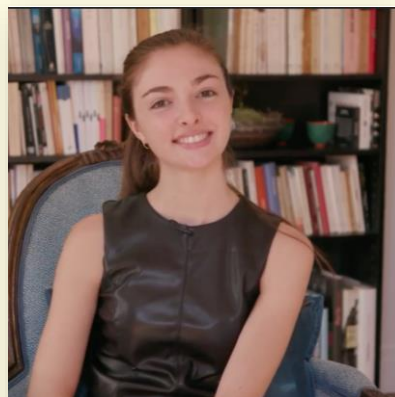
La Cordée

[Voir la vidéo](#)



Article 1

[Voir la vidéo](#)



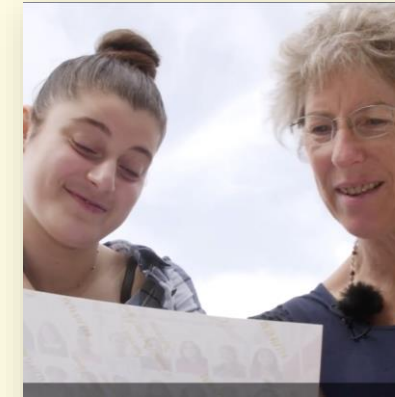
Chemins d'avenirs

[Voir la vidéo](#)



Télémaque

[Voir la vidéo](#)



E.S.A

[Voir la vidéo](#)

Des paramètres à prendre en compte pour choisir l'association partenaire

1ère étape : définir les publics auprès desquels vous souhaitez intervenir / vous impliquer

Publics de 5 à 30 ans



Des publics spécifiques



Des champs d'intervention variés

- Accompagnement à la scolarité
- Aide à l'orientation
- Insertion professionnelle
- Confiance en soi
- Ouverture socio-culturelle
- Valorisation des compétences
- Développement du talent et potentiel

Modalités d'accompagnement

100% virtuel - Mixte - 100% présentiel



Deux niveaux de localisation

Local - National



Nos associations

**Découvrez
les associations
membres du
Collectif Mentorat
et identifiez celles
qui répondent à vos
envies et possibilités
d'engagement.**



KODIKO



KUNACT



LA CORDÉE



NQT



OTECI



PARRAINS PAR MILLE

[Découvrir nos associations](#)



Ils témoignent

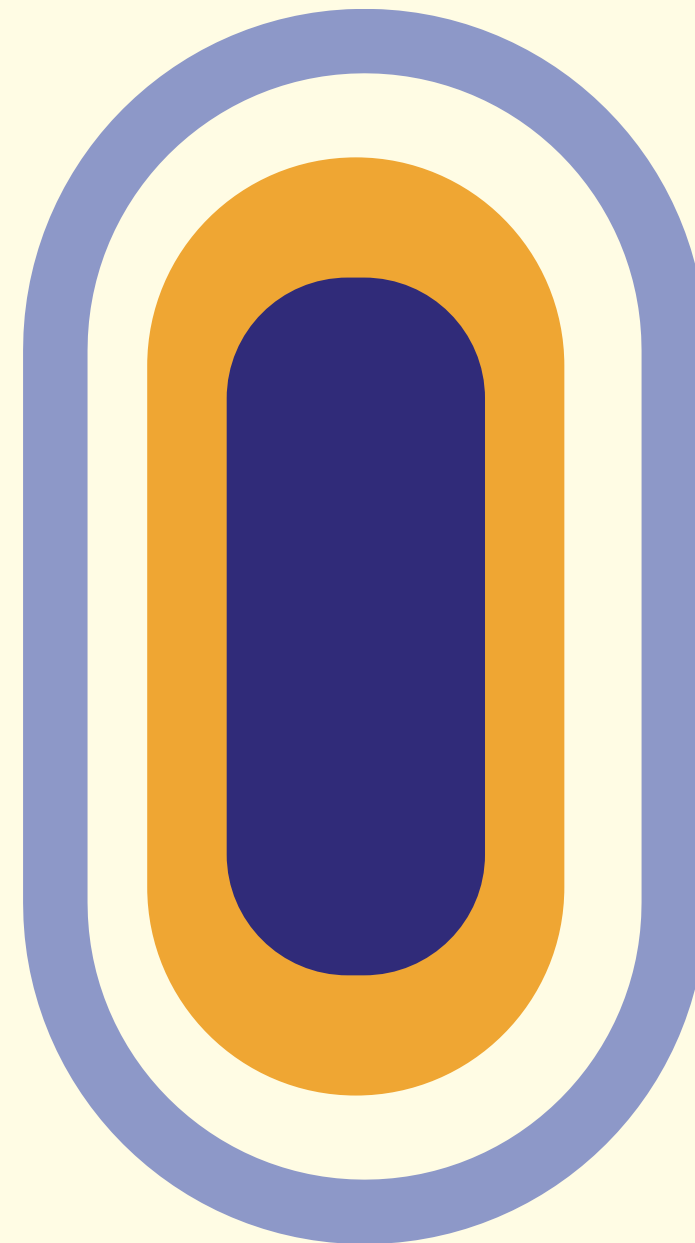
« L'engagement en tant que bénévoles des agents, c'est mettre leur savoir faire, leur appétence pour la **transmission au service des jeunes pour les accompagner vers la réussite**, c'est ancrer leur engagement en tant que citoyen, se sentir utile. C'est un révélateur de leurs propres compétences en termes d'écoute, d'empathie, voire de capacité managériale. **C'est ainsi un formidable atout tant sur le plan personnel que professionnel.** »



Isabelle, mentor, Directrice de l'établissement de l'ENFIP de Noisy-Le-Grand-Le Montaigne



2. Structurer et s'engager





2. Structurer et s'engager en tant que structure

Deux options d'engagement

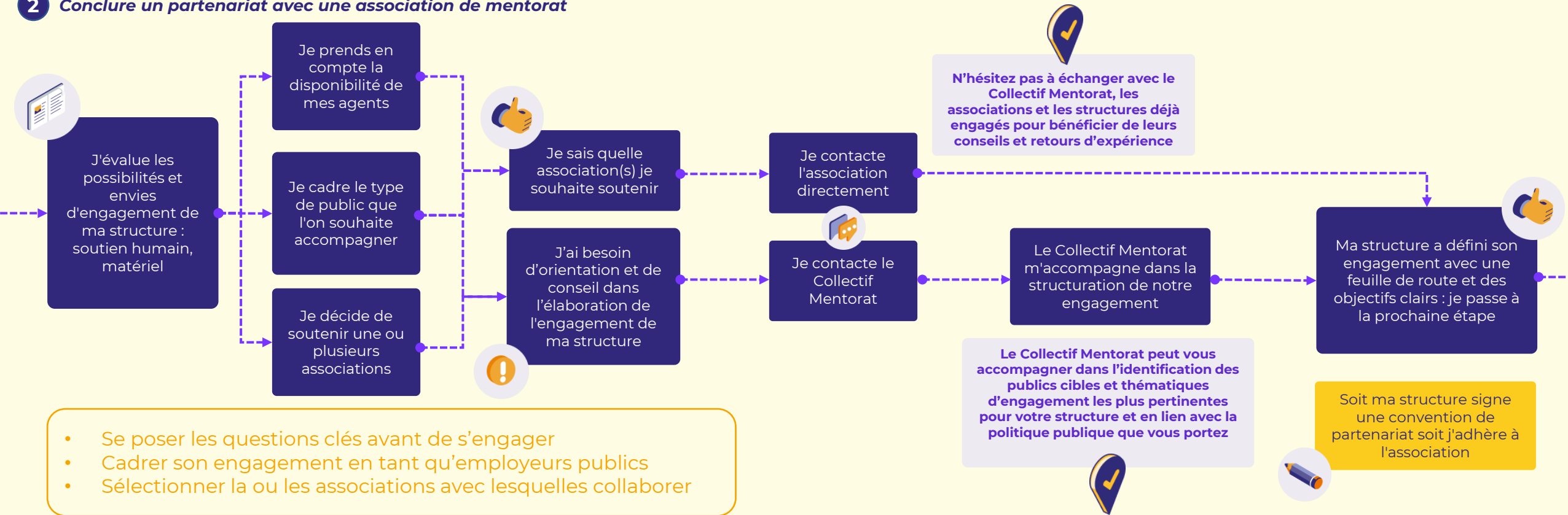
2-3 mois



1 Mobiliser ses agents

Je communique auprès de mes agents et les dirige vers la plateforme ljeune!mentor

2 Conclure un partenariat avec une association de mentorat





Des questions clés à se poser avant de s'engager



Lorsque vous vous engagez dans un programme de mentorat, il est important de vous poser les bonnes questions

Quelles sont les valeurs de ma structure que je souhaite traduire en actions concrètes via le mentorat ?

Ces valeurs peuvent orienter vos choix de champs d'intervention (ex: insertion professionnelle ou confiance en soi).

Y a-t-il un public que ma structure souhaite soutenir et accompagner en particulier ?

Ce critère vous aidera considérablement à bien cibler la ou les association(s) que vous pourrez soutenir.

Combien de temps mes agents ont-ils pour se consacrer au mentorat ?

Bien que toujours supérieur à 6 mois, le temps de mobilisation du mentor peut varier de 2h par mois à 2h par semaine.

Est-ce que mes agents voudront accompagner leur mentoré en virtuel ou en physique ?

Ici aussi, plusieurs « options », du 100% virtuel au 100% présentiel.



N'hésitez pas à mobiliser les équipes RH mais aussi quelques agents représentatifs de vos équipes pour réfléchir à ces questions ensemble !



La suite



**Je souhaite
permettre aux
agents de s'engager
auprès de
l'association de leur
choix**

Je renvoie vers la
plateforme
1jeune1mentor

Allez sur 1J1M

**J'ai une idée précise
de l'association ou
des associations que
je souhaite soutenir**

Je contacte
directement les assos
en question

Allez sur le site

**J'ai besoin de plus
de conseil et
d'orientation**

Je contacte le
Collectif Mentorat
pour monter un 1er
échange

Formulaire de contact

ou par mail : contact@collectifmentorat.fr

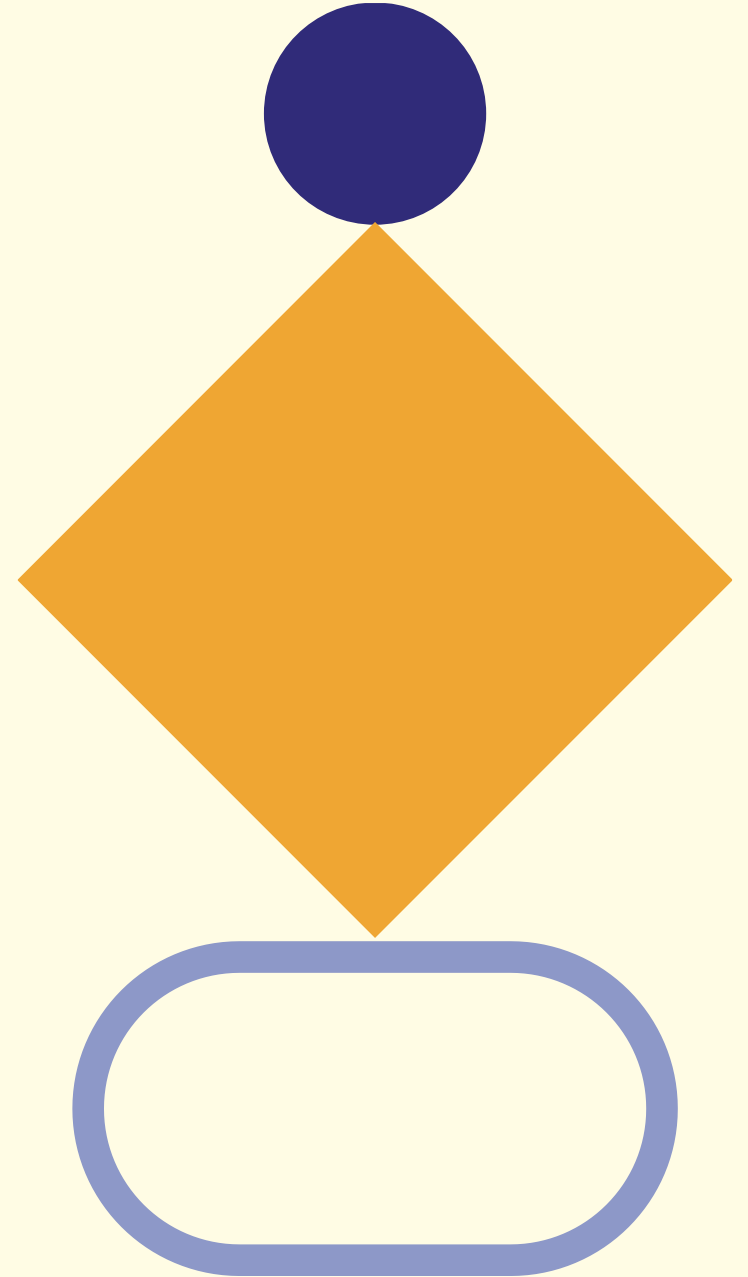


« Le mentorat
demande **d'avantage
d'empathie** que de
compétences
spécifiques. »



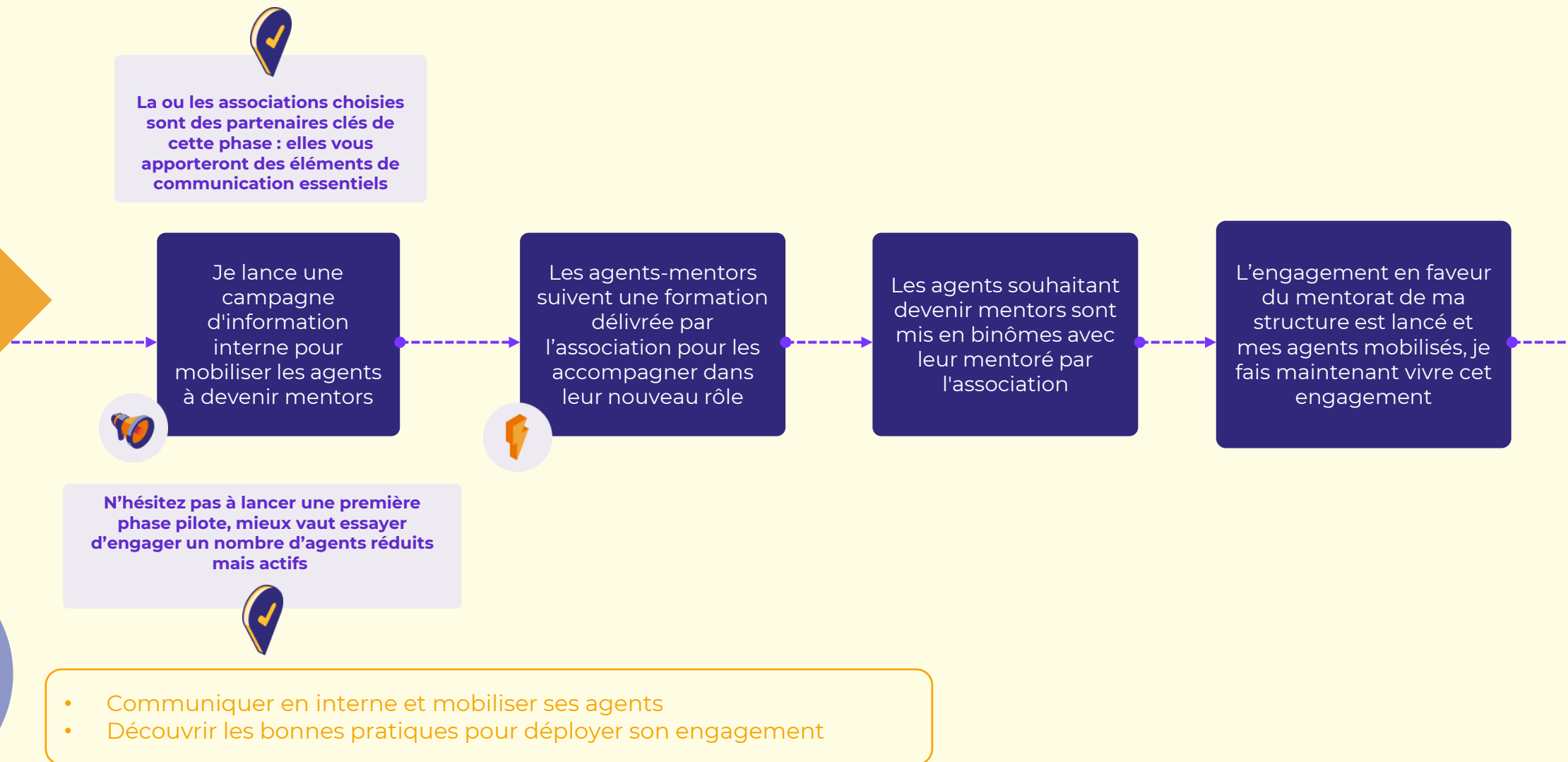
Louise, mentor

3. Déployer



3. Déployer

2 mois





Les bonnes pratiques du déploiement

Impliquer le management de la structure

Engagez le management afin que celui-ci fasse preuve d'exemplarité en étant mentor : c'est un levier majeur de mobilisation des agents

Faire intervenir directement les associations pour démystifier le mentorat

Vous pouvez faire intervenir les associations lors d'événements afin qu'elles partagent les formats différents de mentorat : durée, présentiel/virtuel, variétés de publics...

Faciliter le fait de « sauter le pas »

Communiquez sur les bénéfices du mentorat pour les agents

Clarifiez la procédure « d'inscription » et l'interlocuteur à contacter

Rendez le contenu partagé par l'association facilement accessible aux agents





Les bonnes pratiques du déploiement

Intégrer des objectifs dans la déclinaison des chartes QVT

Fixez-vous des objectifs quantifiés, cela permet de concrétiser toujours davantage son engagement et de faciliter le suivi des objectifs

Mobiliser les équipes sur le mode du challenge

Vous pouvez mettre en place un système de parrainage ou fixer des objectifs (x2 en 2023 par exemple) pour mobiliser des agents à travers vos équipes et fonctions de votre structure

Lancer une campagne de communication interne

Vous pouvez combiner des webinaires auprès de tous les salariés et introduits par la direction de la structure ou du service avec la mobilisation de relais de communication internes

Mettre à disposition des locaux pour les binômes

Afin de faciliter les rencontres entre binômes et/ou donner de la visibilité aux associations, vous pouvez leur mettre à disposition des espaces dans vos locaux





Ils témoignent

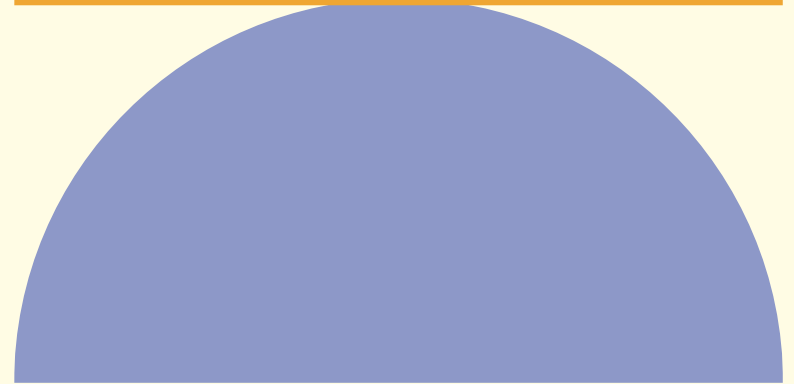
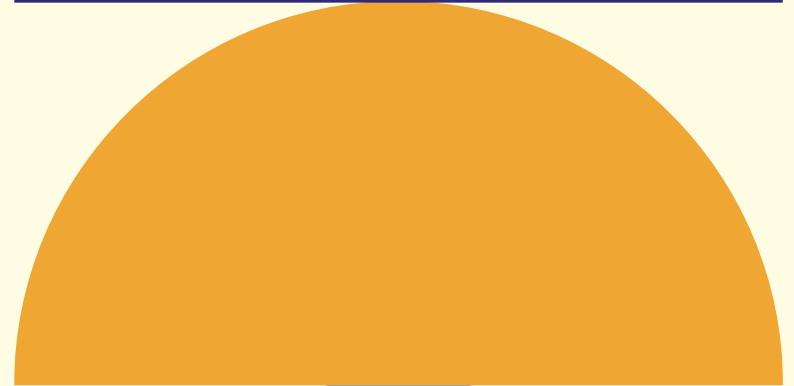
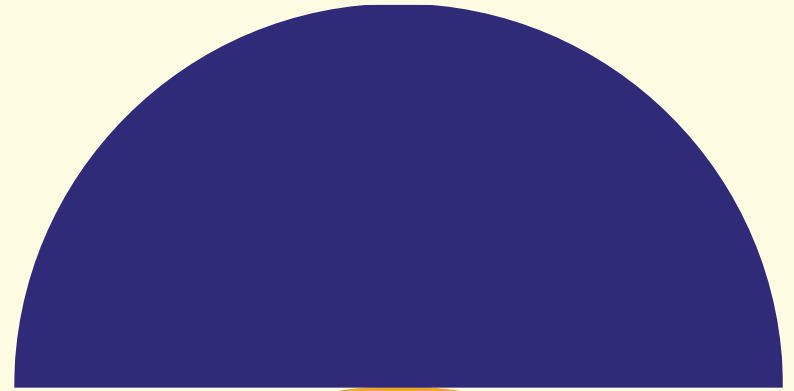
“Quand on pense au tutorat, au mentorat, au parrainage, on s’imagine bêtement que la chose ne va que dans un sens : du haut vers le bas, de l’expérience vers la jeunesse, du parrain au filleul. C’est idiot. C’est un échange, un partage. J’ai appris énormément auprès de ma filleule”



Gérard, mentor



4. Faire vivre dans le temps



4. Faire vivre dans le temps

En continu



N'hésitez pas à échanger avec le Collectif Mentorat, les associations et les employeurs publics déjà engagés pour bénéficier de leurs conseils et retours d'expérience

J'anime ma communauté de mentors et m'assure du bon suivi de l'association des mentors

Je fais de ces premiers mentors des ambassadeurs pour mobiliser de nouveaux agents

Je réévalue annuellement l'engagement de ma structure afin de voir s'il peut être renforcé ou s'il a besoin d'être ajusté



- Animer la communauté des mentors
- Découvrir les bonnes pratiques pour maintenir et renforcer son engagement dans la durée



Les bonnes pratiques de l'animation

Il est important de construire une culture autour du mentorat et de garder le sujet vivant au quotidien. Voici quelques idées d'initiatives que vous pouvez mettre en œuvre dans votre structure.

Créer des communautés autour des associations partenaires

Vous pouvez structurer ces communautés par association partenaire et les réunir régulièrement (2 à 3 fois par an) mais aussi organiser des événements avec les mentors, voire des événements dédiés aux binômes mentoré/mentor. Vous pouvez aussi créer des groupes d'échanges qui permettent aux mentors de partager questions et conseils entre eux.

Valoriser vos agents engagés en tant que mentors

Remerciez et soyez à l'écoute, notamment en partageant des messages de remerciement par la direction générale tous les ans, et via la communication interne (ex : sur les écrans au bureau). Vous pouvez aussi leur organiser des expériences dédiées : visite de lieux et autres.

Identifier des interlocuteurs « mentorat »

Faites connaître les noms des ambassadeurs internes afin qu'ils puissent être facilement contactés par des agents qui se posent des questions sur le mentorat et leur capacité à accompagner.

Valoriser l'engagement lors des entretiens professionnels annuels

Vous pouvez valoriser l'engagement des agents lors des évaluations, notamment concernant les *soft skills* développées grâce au mentorat





Les bonnes pratiques de l'animation

Inspirer continuellement de nouveaux agents

Tout au long de l'année, vous pouvez organiser des « forums » de présentation des associations (1 à 2 fois par an), partager des témoignages de mentors et mentorés et communiquer sur les actualités des associations partenaires à travers vos newsletters, des vidéos et sites internet internes.

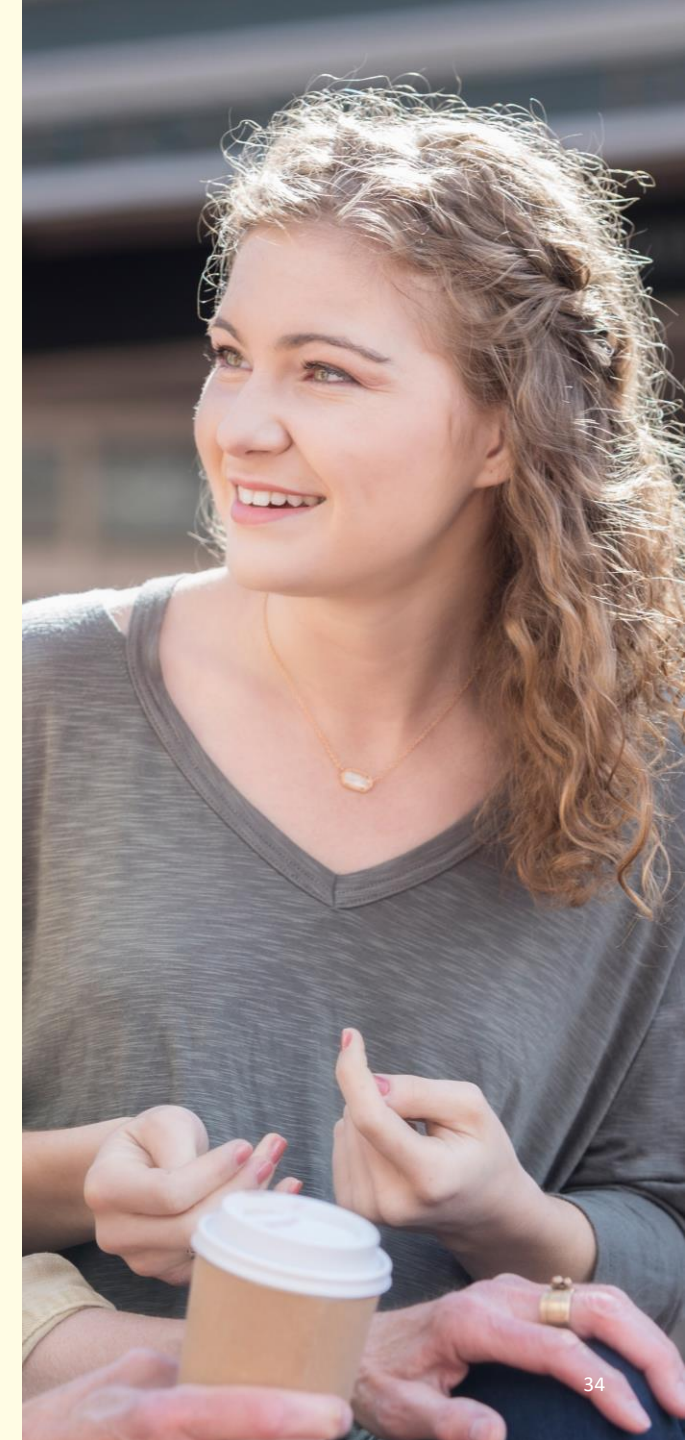
Sanctuariser et créer des rituels

Vous pouvez par exemple cadencer les campagnes de recrutement de mentors à des moments précis de l'année, à la rentrée scolaire par exemple.

Vous pouvez dédier certains moments au mentorat en organisant une fois par mois par exemple des rencontres entre agents, associations partenaires et mentors.

Embarquer son écosystème

Faites connaître votre action en faveur du mentorat auprès de vos partenaires – notamment en leur proposant des sessions collectives. Jouez le rôle d'ambassadeur pour essaimer à travers votre écosystème.



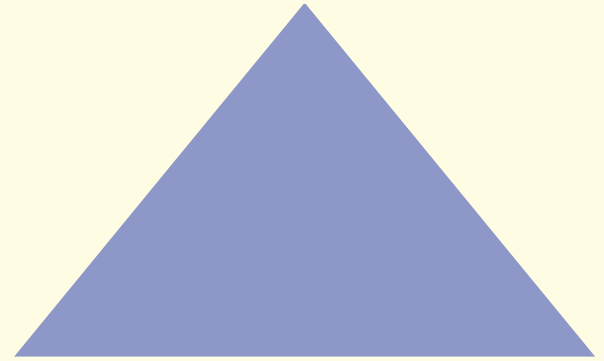


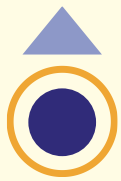
**“Au-delà du geste
solidaire, le mentorat
nous offre aussi un
regard sur notre
propre parcours.”**



Alexia, mentor

Boîte à outils





FAQ

Question	Réponse
Est-ce que ma structure doit mobiliser un minimum de mentors pour s'engager ?	Non ! Il n'y a aucune obligation de nombre de mentors mobilisés au sein d'une structure. A chacun selon ses moyens et la taille de la structure. Que vous soyez une grande ou plus petite structure, vous pouvez vous engager dans cette démarche.
Combien de temps dure la constitution d'un binôme mentor-mentoré ?	La constitution d'un binôme et la mise en relation du mentor avec le mentoré peut prendre quelques semaines.
Comment est-ce qu'on peut rassurer le potentiel mentor sur sa capacité à mentorer un jeune ?	En amont, vous pouvez vous servir de témoignages de agents déjà mentors pour rassurer mais aussi insister sur le rôle de l'association dans l'accompagnement et la formation. Une fois mentors, les agents sont suivis par l'association afin de les outiller et de les guider. Celle-ci sera toujours présente pour répondre à des questions, incertitudes que les mentors peuvent avoir.
Faut-il récompenser les mentors ?	Le fait d'être mentor est un engagement bénévole et personnel, qui n'implique donc pas de compensation financière de la part de l'association ou de la structure. En revanche, valoriser les mentors en interne par des remerciements ou des expériences dédiées est encouragé.
Est-ce que les mentors sont assurés par l'association ?	Oui ils sont couverts par l'association pour les activités relevant de leur mission au sein de l'association.

Merci

